Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 14 au 15 mars 2019

L'Arménie exhorte la Géorgie à garder l'équilibre dans ses déclarations sur le conflit du Haut Karabakh/ La presse rend compte de la visite en Arménie de la Présidente géorgienne Salomé Zourabichvili. Les journaux notent que lors des entretiens les autorités arméniennes ont évoqué les déclarations controversées de la Présidente géorgienne à Bakou le mois dernier où au cours de sa rencontre avec le président Ilham Aliyev, évoquant les conflits du Haut-Karabakh, de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, elle a déclaré que l'Azerbaïdjan et la Géorgie avaient connu les mêmes problèmes et savent « ce que signifie l'occupation pour un pays ». A cet égard, les journaux prennent note des déclarations du Président arménien Armen Sarkissian à l'issue de ses entretiens avec son homologue géorgien selon laquelle « l'Arménie et la Géorgie sont unanimes pour dire que les conflits dans la région sont de natures différentes et que les motifs de leur règlement ne sont pas identiques ». Zourabichvili a déclaré à Erevan que pour la Géorgie, pays qui abrite d'importantes communautés arméniennes et azerbaïdjanaises, il est important que le conflit dans le Haut-Karabakh ne soit pas déplacé sur son territoire et que les citoyens géorgiens d'ascendance arménienne et azerbaïdjanaise vivent en paix et soient intégrés à la vie politique, économique et culturelle de la Géorgie. S'agissant des conflits régionaux, le président géorgien a déclaré qu'ils devraient être réglés de manière pacifique et sur la base des normes du droit international. Pour le quotidien *Joghovourd*, le fait que le Président Armen Sarkissian a beaucoup parlé du règlement du conflit du Haut-Karabakh au cours de la conférence de presse commune avec la Présidente géorgienne serait conditionné par le fait que la veille, le président n'avait pas assisté à la réunion conjointe des conseils de sécurité d'Arménie et du Haut-Karabakh à Stepanakert en raison de l'envoie tarif de l'invitation (la veille de la réunion) par l'administration du Premier ministre. Selon le quotidien, le Président s'en était offensé. Etant donné que le Président n'a pas de grands pouvoirs dans le domaine de la politique étrangère, essaie donc de montrer qu'il est au courant et, le cas échéant, peut exprimer un point de vue sur la question du Haut-Karabakh. La presse note que le Président du Parlement, Ararat Mirzoyan, lors de sa rencontre avec Salomé Zourabichvili a indiqué que l'Arménie souhaitait que les responsables à Tbilissi montrent une approche équilibrée du conflit du Haut-Karabakh. A. Mirzoyan a souligné le fait que la Géorgie, en tant que membre de l'OSCE, avait également adhéré au modèle du Groupe de Minsk pour le règlement du conflit du Haut-Karabakh, par conséquent, il convient de faire des efforts pour que des formulations équilibrées et neutres soient désormais les lignes directrices dans toutes les déclarations relatives au Haut-Karabakh. Ararat Mirzoyan a fait part de ses préoccupations concernant la déclaration des ministres des Affaires étrangères de Turquie, d'Azerbaïdjan et de Géorgie du 29 octobre 2018, dans laquelle un seul principe consistant à régler le conflit du Haut Karabakh reflétant l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan a été mentionné. A. Mirzoyan a également soulevé les préoccupations d'Erevan au sujet des déclarations de Zourabichvili lors de sa dernière visite en Azerbaïdjan qui avaient suscité des inquiétudes auprès de la société arménienne.

Miroslav Lajcak sur le conflit du Haut Karabakh/ La presse rend compte des déclarations du Président en exercice de l'OSCE, Miroslav Lajcak, le ministre des Affaires étrangères de Slovaquie,

sur le conflit du Haut Karabakh. Selon lui, l'OSCE voit tous les arguments en faveur d'un « élan positif » pour le processus de paix au Haut Karabakh ». Lors d'une conférence de presse commune avec Zohrab Mnatsakanyan,le ministre des Affaires étrangères arménien, Miroslav Lajcak a qualifié sa rencontre avec le haut diplomate arménien de « très constructive ». Le président en exercice de l'OSCE s'est félicité de la réduction du nombre de victimes sur la ligne de contact dans le Haut-Karabakh indiquant que cela favoriserait la mise en œuvre d'un processus multidimensionnel visant à trouver un règlement pacifique du conflit. Miroslav Lajcak a également souligné l'importance de préparer les peuples à la paix. Le ministre des Affaires étrangères arménien, Zohrab Mnatsakanyan, a déclaré que lors de sa rencontre avec le responsable de l'OSCE, il a réaffirmé que la sécurité et le statut du Haut-Karabakh sont des priorités absolues pour l'Arménie et a rappelé l'approche visant à garantir l'implication au Haut-Karabakh. Z. Mnatsakanyan a également souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes de prévention des incidents sur les frontières, de réduction des risques de tels incidents et de renforcement des mesures de création de confiance convenues lors de plusieurs réunions organisées dans le cadre de la médiation des coprésidents du Groupe de Minsk du Groupe de l'OSCE.

Les Etats-Unis préoccupés par l'affaire Lydian Armenia/ La presse prend note que parmi les premières rencontres de la nouvelle ambassadrice des États-Unis en Arménie avec les autorités locales figurent le ministre de la protection de la Nature. Selon la presse, cela serait conditionné par la récente déclaration de la société Lydian International sur un éventuel arbitrage international de ses différends avec le gouvernement arménien. Rappelons qu'après la révolution de velours de l'année dernière, des habitants et des militants écologistes ont commencé à bloquer l'accès routier du site minier Amulsar de Lydian Armenia, bloquant ainsi le travail et la construction de la mine. Les États-Unis ont à plusieurs reprises exprimé leurs préoccupations à ce sujet.

L'Arménie promeut l'application du format des négociations de 1994/ *Joghovurd* revient sur les déclarations du Président azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, et du ministre azerbaïdjanais des Affaires étrangères, Elmar Mammadyarov, selon laquelle Bakou s'oppose à une modification du format des négociations sur le règlement du Haut-Karabakh. Selon *Joghovourd*, ce comportement de l'Azerbaïdjan est assez naturel, même si Bakou a signé en 1994 un document reconnaissant le Haut-Karabakh en tant que partie au conflit. Selon le quotidien, l'Azerbaïdjan a tout fait pour déplacer le problème dans le domaine des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et, il y a 20 ans, à cause des anciennes autorités arméniennes, l'Azerbaïdjan avait obtenu l'exclusion le Haut-Karabakh du cadre des négociations. Le quotidien qualifie d'étrange, l'avis des diplomates étrangers selon lequel, en soulevant la question du retour du Haut-Karabakh autour de la table des négociations, l'Arménie demande de modifier le format des négociations. Selon *Joghovourd*, Erevan via sa diplomatie aurait dû préciser qu'il s'agit de « la pleine application du format de 1994 ».

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage-2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.